

# Conditions Générales de vente

## Conditions Générales De Vente

### 1. Objet

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par Créations Laurie Elma / CLE : action formation dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées.

### 2. Documents contractuels

A la demande du Client, Créations Laurie Elma / CLE : action formation lui fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Le client engage Créations Laurie Elma / CLE : action formation en lui retournant dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

### 3. Inscription

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. L'inscription du stagiaire sera validée à réception par Créations Laurie Elma / CLE : action formation, de la convention de prestation de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et pour les formations d'une durée supérieure à 10 jours à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

### 4. Responsabilité

Toute inscription à une formation se déroulant dans les locaux de Créations Laurie Elma / CLE : action formation implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des stagiaires. Créations Laurie Elma / CLE : action formation ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation.

### 5. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou la convention de formation. Ils sont nets de taxe, Créations Laurie Elma / CLE : action formation n'étant pas assujetti à la TVA.

### 6. Facturation et modalités de paiement

Le règlement du prix de la formation est effectué par :

- Chèque libellé à l'ordre de Créations Laurie Elma / CLE : action formation
- Virement en précisant le numéro de facture, le nom de l'entreprise et son numéro SIREN/SIRET

Le paiement anticipé ne pourra faire l'objet d'aucun escompte.

### 7. Règlement par un OPCO

En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) dont il dépend, il appartient au Client de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande
- Indiquer explicitement sur la convention et de joindre à Créations Laurie Elma / CLE : action formation une copie de l'accord de prise en charge
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client. Si Créations Laurie Elma / CLE : action formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 8. Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

### 9. Convocation et attestation de formation

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant. Créations Laurie Elma / CLE : action formation ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation. Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation.

### 10. Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation. Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire. Créations Laurie Elma / CLE : action formation se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 8 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de Créations Laurie Elma / CLE : action formation. En cas d'annulation définitive de la formation par Créations Laurie Elma / CLE : action formation, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par Créations Laurie Elma / CLE : action formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

### 11. Supports de formation

Les stagiaires et clients des formations dispensées par Créations Laurie Elma / CLE : action formation ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...). Les supports de formation restent la propriété exclusive de Créations Laurie Elma / CLE : action formation.

### 12. Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

### 13. Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service de Créations Laurie Elma / CLE : action formation. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du service en charge de la formation.

### 14. Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre Créations Laurie Elma / CLE : action formation et ses Clients.

### 15. Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux de Toulouse compétents.